



LA VILLE D'ARGELES-SUR-MER

Située au sud des Pyrénées-Orientales
Pays catalan français

LA VILLE D'ARGELES-SUR-MER

Située au sud des Pyrénées-Orientales
Pays catalan français

**Commune touristique surclassée
dans la strate démographique
80 à 150 000 habitants**

**Chef-lieu de canton et carrefour économique de la Communauté
de Communes des Albères / Côte Vermeille/Illobès (56.000 habitants).
5 867 hectares de 0 à 1 157 m d'altitude,
6 km de côte sablonneuse, 1 km de côte rocheuse,
3 km de frontière avec l'Espagne,
2 réserves naturelles,
Un port de plaisance de 891 anneaux,
Capitale européenne du camping.**

Recrute

Par voie contractuelle un.e chargé.e de mission “ Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (expérimentation) ”

Focus expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée :

Le 4 juin 2020, réunis en séance les élus d'Argelès sur Mer s'engagent à l'unanimité dans l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD : [Accueil - Territoires zéro chômeur de longue durée \(tzcl.fr\)](http://Accueil - Territoires zéro chômeur de longue durée (tzcl.fr))). Le 21 juillet suivant, l'Association TZCLD reconnaissait la commune comme « Territoire Émergent », au niveau national. La commune est dans une phase intense de mobilisation des acteurs locaux pour devenir « Territoire expérimental » dès 2022. Cette expérimentation permettra la création d'une ou de plusieurs Entreprises à But d'Emploi (EBE), structure innovante de l'ESS.

Objectifs du poste :

- **Coordonner la démarche Territoire zéro chômeur de longue durée** au sein du territoire d'Argelès-sur-Mer pour candidater à l'habilitation du territoire ;
- **Assurer les missions du comité local pour l'emploi** (animation de la communauté, relation partenariale, exhaustivité des recrutements des personnes volontaires et pilotage territorial) ;
- **Contribuer à l'expérimentation nationale** en lien avec l'association TZCLD nationale / régionale.

Missions proposées :

Les missions proposées concernent essentiellement la volonté de passer à l'étape suivante de l'expérimentation TZCLD : habilitation du territoire expérimental. Pour cela un dossier regroupant différentes pièces devra être rédigé, présentant la capacité du groupe de travail TZCLD à développer des « travaux utiles » sur la commune.

Produire différents documents :

- Diagnostic territorial de la commune ;
- Portrait social d'Argelès-sur-Mer ;
- Etude de marché sur la viabilité économique de filières innovantes ;
- Etapes de création de l'entreprise à but d'emploi ;
- Etat des lieux de la privation d'emploi sur la commune.

En concertation avec l'équipe-projet (4 membres), des temps de rencontres avec différents acteurs seront à organiser. Des entretiens, de la prospection sur certaines filières « travaux utiles » / « emplois durables » seront également à programmer. Des comptes rendus et rencontres avec la commission « Travaux Utiles » et « Emploi » seront à assurer.

Des temps de formations aux outils et au projet TZCLD seront prévus.

Rejoindre notre équipe c'est avancer au sein d'une équipe dynamique et motivée !

Philosophie à avoir en tête :

- **Personne n'est inemployable**

Lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes.

- **Ce n'est pas le travail qui manque**

Un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser.

- **Ce n'est pas l'argent qui manque**

La privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

Objectifs à réaliser : mettre en œuvre le droit à l'emploi sur le territoire :

- **Animation du consensus territorial** entre tous les acteurs (personnes privées durablement d'emplois, habitants, institutions, associations, acteurs économiques - dont l'entreprise à but d'emploi) avec comme objectif la suppression de la privation d'emploi à l'échelle locale ;
- **Animation du Comité Local pour l'Emploi** et de ses missions opérationnelles : préparation et animation des réunions ; veille sur la complémentarité/non-concurrence des activités... ;
- En lien avec les structures compétentes et les associations : **information et accueil** des personnes privées durablement d'emploi pour identifier compétences, savoir-faire, souhaits et contraintes afin de connaître l'offre de main d'œuvre du territoire ;
- **Repérer les travaux utiles** en lien avec les compétences des personnes privées durablement d'emploi, animer le groupe de futurs salariés et évaluer les critères de faisabilité des activités (potentiel de création d'emplois, besoin en investissement, organisation matérielle, chiffre d'affaires, modèles économiques...) ;
- **Etablir un programme** pour l'atteinte de l'exhaustivité et la gestion du droit à l'emploi ;
- **Trouver les financements** pour le fonctionnement de l'équipe-projet (salaires, charges de fonctionnement, actions...) ;
- **Représenter le territoire** notamment lors des rencontres nationales ou régionales ;
- **Participer au partage d'expérience** avec les territoires habilités et volontaires.

Compétences et profil attendu :

Savoir-faire :

- Maîtriser les principes fondamentaux et la méthodologie du projet ;
- Connaissance des politiques publiques et des acteurs institutionnels de l'action territoriale ;
- Expériences dans l'animation territoriale ;
- Connaissance du fonctionnement et des enjeux des entreprises (de la création au management) ;
- Compétences en création d'entreprises appréciée (étude de marché, business plan...)

Savoir-être :

- Ecoute, pédagogie, diplomatie, sens du partenariat et de la coopération ;
- Être capable de travailler de manière transversale avec des partenaires très divers ;
- Prendre la parole en public ;
- Savoir convaincre ses interlocuteurs ;
- Sens du travail en autonomie, curiosité et rigueur.

Profil :

Diplôme de niveau bac + 5 minimum en développement local / développement social

Conditions du poste :

- Cadre d'emploi : CDD de droit public de 12 mois (reconductible) à temps complet,
- Rémunération : selon expérience
- Lieu : Mairie d'Argelès sur Mer.
- Prise de poste : Septembre 2022

Votre candidature (CV, lettre manuscrite de motivation, photo) est à adresser à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Allée Ferdinand Buisson, 66700 Argelès-sur-Mer

(grh@ville-argelessurmer.fr)

Date limite : le 18 juillet 2022